



Gymnase Pierre Macrez 33620 Marsas



2 Rue de la Fontaine, 33620 Marsas



contact@marsas-escalade.fr



marsas-escalade.fr



06 32 93 58 74

Convocation à l'Assemblée Générale ordinaire

Le mercredi 22 juin 2022 à 19h30
Salle de réunion, Gymnase Pierre Macrez
18 route de Cavignac, 33620 Marsas

Le mercredi 22 juin 2022 à 19h30 se tiendra l'Assemblée Générale ordinaire de l'Association Marsas Escalade et Montagne. En tant qu'adhérent, vous êtes cordialement invité.

Nous vous accueillerons dès 19h pour l'émargement et l'enregistrement des pouvoirs. L'ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu de l'AG précédente (vote);
2. Rapport moral 2021/2022 (vote)
3. Rapport financier 2021/2022 (vote);
4. élection du nouveau conseil d'administration (vote);
5. Projets (dont embauche d'un salarié administratif);
6. Budget prévisionnel 2022/2023 (vote);
7. Questions diverses.;

Si vous ne pouvez pas être présent, vous pouvez donner votre voix en passant un pouvoir à un autre membre de l'association (un pouvoir par personne).

À l'issue de l'Assemblée Générale, vous serez convié à partager le verre de l'amitié qui se poursuivra par une auberge espagnole.

Retrouvez la convocation à l'Assemblée Générale ordinaire ainsi que le coupon pour le pouvoir sur notre site Internet [>> ICI <<](#)

Nous espérons vivement avoir le plaisir de passer un moment avec vous lors de cette soirée, essentiel à toute vie associative.

Pour le Conseil d'Administration,
Marc-Alexandre MAGNE

